



Référendum suisse contre la loi « Mantelerlass » – stopper le démantèlement de la démocratie



L'approvisionnement en électricité par des énergies renouvelables au détriment de la protection du paysage ? Fin septembre, la Suisse a adopté la loi "Mantelerlass" qui doit ouvrir la voie à une plus grande production d'électricité à partir d'énergies renouvelables. Vous découvrirez dans cette émission pourquoi le référendum a été lancé et si la Confédération a outrepassé ses compétences.

Content Text ???

de Author ???

Sources:

Cela pourrait aussi vous intéresser:

#PolitiqueSuisse - www.kla.tv/PolitiqueSuisse

#DroitsDuPeupleSuisse - Droits du peuple suisse - www.kla.tv/DroitsDuPeupleSuisse

#ConseilFederalSuisse - Conseil Fédéral Suisse - www.kla.tv/ConseilFederalSuisse

#Suisse - www.kla.tv/Suisse

#CommentairesMediatiques - Commentaires médiatiques - www.kla.tv/CommentairesMediatiques

#EnergieRenouvelable - Energie renouvelable - www.kla.tv/EnergieRenouvelable

#CriseEnergetique - Crise énergétique - www.kla.tv/CriseEnergetique

Kla.TV – Des nouvelles alternatives... libres – indépendantes – non censurées...



- ce que les médias ne devraient pas dissimuler...
- peu entendu, du peuple pour le peuple...
- des informations régulières sur www.kla.tv/fr

Ça vaut la peine de rester avec nous!

Vous pouvez vous abonner gratuitement à notre newsletter: www.kla.tv/abo-fr

Avis de sécurité:

Les contre voix sont malheureusement de plus en plus censurées et réprimées. Tant que nous ne nous orientons pas en fonction des intérêts et des idéologies de la système presse, nous devons toujours nous attendre à ce que des prétextes soient recherchés pour bloquer ou supprimer Kla.TV.

Alors mettez-vous dès aujourd'hui en réseau en dehors d'internet!

Cliquez ici: www.kla.tv/vernetzung&lang=fr

Licence:  *Licence Creative Commons avec attribution*

Il est permis de diffuser et d'utiliser notre matériel avec l'attribution! Toutefois, le matériel ne peut pas être utilisé hors contexte. Cependant pour les institutions financées avec la redevance audio-visuelle, ceci n'est autorisé qu'avec notre accord. Des infractions peuvent entraîner des poursuites.